

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **15 mai 2017**

Décision n° **CP-2017-1670**

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : Travaux de restructuration et reconstruction du collège Lassagne - 7 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Laurent

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 mai 2017

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 16 mai 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Vullien (pouvoir à M. Rousseau), MM. Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard).

**Commission permanente du 15 mai 2017****Décision n° CP-2017-1670**

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Travaux de restructuration et reconstruction du collège Lassagne - 7 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 3 mai 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015 modifiée, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

L'opération porte sur la déconstruction et la reconstruction complète du collège Lassagne à Caluire et Cuire. Le programme prévoit la réalisation de 19 salles d'enseignement banalisées (ainsi que des extensions possibles), 4 salles d'enseignement scientifique, 2 salles de technologie, une salle de musique, une salle de dessin, un pôle administration, un pôle vie scolaire, la réalisation d'espaces sportifs et récréatifs extérieurs, les locaux adaptés pour l'enseignement, Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), les locaux de restauration, les locaux techniques et de maintenance ainsi que la réalisation d'une salle polyvalente, soit une surface utile d'environ 5 134 mètres carrés. Un plateau sportif et une piste d'athlétisme seront aménagés à l'ouest de la parcelle. On retrouvera à l'est, les places de parking.

L'opération globale de travaux est décomposée en 19 lots :

- lot n° 1 : déconstruction - désamiantage du bâtiment A,
- lot n° 2 : déconstruction - désamiantage des bâtiments B, F et G,
- lot n° 3 : terrassements généraux - gros œuvre - façades,
- lot n° 4 : charpentes bois - habillage bois - couverture et bardage zinc,
- lot n° 5 : étanchéité,
- lot n° 6 : mur rideau - menuiseries extérieures bois-aluminium - occultations,
- lot n° 7 : serrurerie - métallerie,
- lot n° 8 : menuiseries intérieures bois - mobilier - signalétique,
- lot n° 9 : cloisons - doublages - plâtrerie - plafonds suspendus - peinture - nettoyage,
- lot n° 10 : chape - carrelage - faïence,
- lot n° 11 : sol souple - sol sportif,
- lot n° 12 : ascenseur,
- lot n° 13 : chauffage - ventilation,
- lot n° 14 : plomberie - sanitaire,
- lot n° 15 : paillasses,
- lot n° 16 : électricité courants forts et courants faibles,
- lot n° 17 : équipements de cuisine,
- lot n° 18 : voirie - réseaux divers,
- lot n° 19 : espaces verts.

Le lot n° 1 a fait l'objet d'une procédure lancée en amont et a déjà été attribué.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 25, 33 et 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pour l'attribution des marchés relatifs à la restructuration et reconstruction de collège Lassagne à Caluire et Cuire, pour les lots suivants :

- lot n° 3 : terrassements généraux - gros œuvre - façades,
- lot n° 4 : charpente bois - habillage bois - couverture et bardage zinc,
- lot n° 5 : étanchéité,
- lot n° 6 : mur rideau - menuiseries extérieures bois-aluminium - occultations,

- lot n° 7 : serrurerie - métallerie,
- lot n° 8 : menuiseries intérieures bois - mobilier - signalétique,
- lot n° 9 : cloisons - doublages - plâtrerie - plafonds suspendus - peinture nettoyage,
- lot n° 10 : chape carrelage - faïence,
- lot n° 11 : sol souple - sol sportif,
- lot n° 12 : ascenseur,
- lot n° 13 : chauffage - ventilation,
- lot n° 14 : plomberie - sanitaire,
- lot n° 15 : paillasses,
- lot n° 16 : électricité courants forts et courants faibles,
- lot n° 17 : équipements de cuisine,
- lot n° 18 : voirie réseaux divers,
- lot n° 19 : espaces verts.

Les lots n° 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 18 et n° 19 intègrent des conditions d'exécution à caractère social et prévoient notamment la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale, détaillées à l'article 28.6 de l'acte d'engagement - cahier des clauses administratives particulières.

Le lot n° 2 a fait l'objet d'une procédure de marchés adaptée, en application des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 21 avril 2017, a choisi pour les différents lots, celles des entreprises et/ou des groupements d'entreprises suivants :

Lots	Libellé du lot	Attributaire	Montant du marché	
			€ HT	€ TTC
3	terrassements généraux - gros œuvre - façades	Bertrand Duron	3 356 906,20	4 028 287,44
4	charpente bois - habillage bois - couverture et bardage zinc	André Vaganay	665 167,36	798 200,83
5	étanchéité	Eric	316 145	379 374
6	mur rideau - menuiseries extérieures bois-aluminium - occultations	Meunier marnat	789 600	947 520
7	serrurerie - métallerie	Fontbonne	272 294,70	326 753,64
8	menuiseries intérieures bois - mobilier - signalétique	SMS	358 070,24	429 684,29
9	cloisons - doublages - plâtrerie - plafonds suspendus - peinture nettoyage	Naxo	561 080,64	673 296,77
10	chape - carrelage - faïence	Tachin	193 244,50	231 893,40
11	sol souple - sol sportif	Aubonnet et fils	158 978,10	190 773,72
12	ascenseur	Schindler	22 800	27 360
13	chauffage-ventilation	Christin	962 835,88	1 155 403,06
14	plomberie-sanitaire	Christin	216 952,54	260 343,05

Lots	Libellé du lot	Attributaire	Montant du marché	
			€ HT	€ TTC
15	paillasses	ILM Agencement	51 454,91	61 745,89
16	électricité courants forts et courants faibles	SN IES	594 395,27	713 274,33
17	équipements de cuisine	Cuny professionnel	281 712	338 054,40
18	voirie réseaux divers	Axima Centre	677 061,40	812 473,68
19	espaces verts	Jacquard espaces verts	57 701	69 241,20

Les lots n° 10, 11, 12, 15 et 19 ne relèvent pas de la compétence de la Commission permanente.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

#### DECIDE

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer les marchés de travaux et tous les actes y afférents avec les entreprises et/ou le groupement d'entreprises suivants :

- lot n° 3 : terrassement généraux - gros œuvre - façade ; entreprise Bertrand Duron, pour un montant de 3 356 906,20 € HT, soit 4 028 287,44 € TTC,

- lot n° 4 : charpente bois, ossature et habillage bois ; entreprise André Vaganay, pour un montant de 665 167,36 € HT, soit 798 200,83 € TTC,

- lot n° 5 : étanchéité ; entreprise Eric, pour un montant de 316 145 € HT, soit 379 374,00 € TTC,

- lot n° 6 : mur rideau et menuiseries extérieures bois aluminium, occultations ; entreprise Meunier Marnat, pour un montant de 789 600 € HT, soit 947 520 € TTC,

- lot n° 7 : serrurerie métallerie ; entreprise Fontbonne, pour un montant de 272 294,70 € HT, soit 326 753,64 € TTC,

- lot n° 8 : menuiseries intérieures bois - mobilier - signalétique ; entreprise SMS, pour un montant de 358 070,24 € HT, soit 429 684,29 € TTC,

- lot n° 9 : cloisons, doublages, plâtrerie, plafonds suspendus, peinture, nettoyage ; entreprise Naxo, pour un montant de 561 080,64 € HT, soit 673 296,77 € TTC,

- lot n° 13 : chauffage - ventilation ; entreprise Christin, pour un montant de 962 835,88 € HT, soit 1 155 403,06 € TTC,

- lot n° 14 : plomberie-sanitaire ; entreprise Christin, pour un montant de 216 952,54 € HT, soit 260 343,05 € TTC,

- lot n° 16 : électricité courant fort courant faible ; entreprise SN IES, pour un montant de 594 395,27 € HT, soit 713 274,33 € TTC,

- lot n° 17 : équipement de cuisine ; entreprise Cuny professionnel, pour un montant de 281 712 €HT, soit 338 054,40 € TTC,

- lot n° 18 : voirie réseaux divers ; entreprise Axima Centre, pour un montant de 677 061,40 €HT, soit 812 473,68 € TTC.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P34 - Education, Formation, individualisée sur l'opération n° 0P34O337OA - 172U - 2003 Lassagne Caluire et Cuire - Restructuration, pour un montant de 18 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2017 à 2020 - compte 231 312 - fonction 221.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 16 mai 2017.**